

Ligue suisse du patrimoine national : rapport annuel 1999

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **95 (2000)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIGUE SUISSE DU PATRIMOINE NATIONAL

RAPPORT ANNUEL 1999

1. Conseils techniques et projets

Conseils techniques

L'activité de nos trois conseillers, Beate Schnitter, Robert Steiner et Eric Kempf n'a cessé d'évoluer et s'est légèrement infléchi au fil des années. Aujourd'hui, plusieurs sections ont leurs propres services de conseils techniques, disposant de spécialistes compétents et bien organisés. Les demandes adressées aux conseillers de la LSP sont de ce fait en léger recul. Il n'empêche que le service existant continue d'être sollicité.

A 70 ans, l'architecte Beate Schnitter a quitté les fonctions de conseillère technique qu'elle occupait depuis de longues années. Personnalité extrêmement compétente, mais aussi pugnace et parfois opiniâtre, elle aura marqué la LSP de son empreinte pendant près de 30 ans. Pour la remercier des services inestimables rendus à notre association, l'Assemblée des délégués l'a élue membre d'honneur.

Pour assurer la succession de Beate Schnitter et en prévision du départ de Robert Steiner en 2001, deux mandats de conseiller technique ont été mis au concours en décembre, dans Agenda.

Cas traités

La conservation de la manufacture d'importance nationale Laué, à Wildegg (AG), continue de nous donner des sueurs froides. Le canton retarde la nouvelle mise sous protection, et la propriétaire cherche à imposer un projet de construction qui ne respecte pas suffisamment le bâtiment historique. La LSP a donné son avis à la commune au sujet de la transformation envisagée.

A Altstätten (SG), les bâtiments utilitaires construits à la fin du Moyen Age le long des remparts, dans le Frauenhofareal, avec leurs impressionnantes caves voûtées, n'ont été étudiés

du point de vue de leur importance pour l'histoire de l'architecture qu'après un concours mal préparé et mal organisé. Leur conservation n'a donc pas fait l'objet d'un examen sérieux. S'ils devaient céder la place aux constructions disproportionnées envisagées à cet endroit, la vieille ville, protégée par un strict règlement des constructions, perdrait son statut de site d'importance nationale. Le service technique de la LSP a appuyé le Heimatschutz st-gallois dans ses démarches juridiques et l'a soutenu dans les négociations.

En 1973, un vaste programme pour l'entretien du site construit et du paysage a été établi pour Splügen avec les recettes provenant de la vente de l'Écu d'or. La transformation de l'ancienne auberge Weisskreuz en hôtel historique, et l'inauguration de cet établissement à fin 1999, marquent l'achèvement de l'étape sans doute la plus difficile. – Exemple probant de la manière dont la LSP, à travers la fondation Pro Splügen, peut apporter une aide durable à une commune.

Avec le solde du produit de la vente de l'Écu d'or 1993 en faveur des voies de communication historiques, des murs de soutènement en pierre naturelle situés le long de l'ancienne route du Gothard empruntant les gorges romantiques de Piottino, au-dessus de Faido, ont été reconstruits, de sorte que le promeneur peut de nouveau jouir de la beauté de ce paysage originel. Comme la remise en état de ce tronçon de l'ancienne route du Gothard va coûter plus de 1,7 million de francs au total, le Fonds suisse pour le paysage a apporté sa contribution en versant des droits de douane sur les carburants destinés à des mesures de protection du paysage nécessitées par le trafic.

A Lutry (VD), la récolte de signatures pour une initiative cantonale exceptionnelle en fin 1998 a permis d'aboutir à la fin du premier semestre 1999 à une convention entre les

LIGUE SUISSE DU PATRIMOINE NATIONAL

RAPPORT ANNUEL 1999

divers opposants et le promoteur concernant les projets de démolitions et de construction mis à l'enquête une année auparavant. Cette convention a permis de conserver les bâtiments de la rue des Tanneurs et de prendre influence sur l'architecture future du solde du plan de quartier.

L'Hôtel des six communes de Môtiers (NE), avec l'aide du don de l'économie de l'Écu d'or, a connu en 1999 une nouvelle étape de restauration et de mise en valeur de cet édifice exceptionnel. Les travaux ont permis de rouvrir enfin le restaurant gastronomique au rez-de-chaussée mais surtout de restaurer les belles salles d'avis et de justice au premier étage avec leurs boiseries et leurs peintures murales de la fin de la Renaissance.

A St-Ursanne (JU), nos conseils ont aidé à faire avancer la douloureuse affaire de l'ancienne salle de gymnastique se trouvant dans le cœur de la vieille cité et au bord du Doubs dans une situation très exposée par rapport à ce site d'intérêt national.

Un regard soucieux concernant la qualité de la sauvegarde de Romainmôtier (VD) fait partie de nos préoccupations permanentes, en particulier les projets pour le réaménagement de la place de l'ancien cloître et de l'avenir de la maison du Prieur.

Le remodelage du centre de Sachseln (OW), dévasté par l'orage d'août 1997, nous cause également un souci presque permanent, même si en été 1999 un concours a été organisé.

De concert avec la section de Suisse centrale, la LSP a protesté contre la démolition illégale des parties intérieures d'une ferme datant du XVI^e siècle, située dans le hameau de Hintere Ewilmatte, à Sachseln (OW).

Le propriétaire de ce qui est peut-être la plus ancienne maison en bois de Suisse, la maison Nideröst, à Schwytz, remontant à 1170, voudrait la démolir. Pour ce faire, il a demandé à sortir de l'inventaire cantonal des sites construits protégés. Avec la section schwytoise, la LSP est intervenue auprès du conseiller d'Etat responsable du dossier, afin de contrer cette initiative. Nous essayons simultanément de trouver de nouvelles affectations pour ce bâtiment.

Il a été possible de se rallier sans réserve à une modification – une amélioration du point de vue de la sauvegarde du patrimoine – du projet de nouveau bâtiment pour l'EPFZ de Hônggerberg.

Conseils juridiques

Comme les années précédentes, notre conseiller juridique, Bruno Kläusli, a eu à traiter divers cas et à donner différentes consultations. Ce sont toujours les sections compétentes et la LSP qui assument la responsabilité des cas. Outre de nombreux cas et conseils de moindre importance, quelques grosses affaires ont occupé le devant de la scène.

Un centre commercial et une salle de cinéma, baptisée Rondino, devraient être construits au Titlis. Le projet envisagé se situe hors de la zone à bâtir. Selon la LSP, il faut le réaliser dans la zone à bâtir, c'est pourquoi elle a fait opposition. Le dossier est actuellement devant le tribunal administratif du canton d'Obwald.

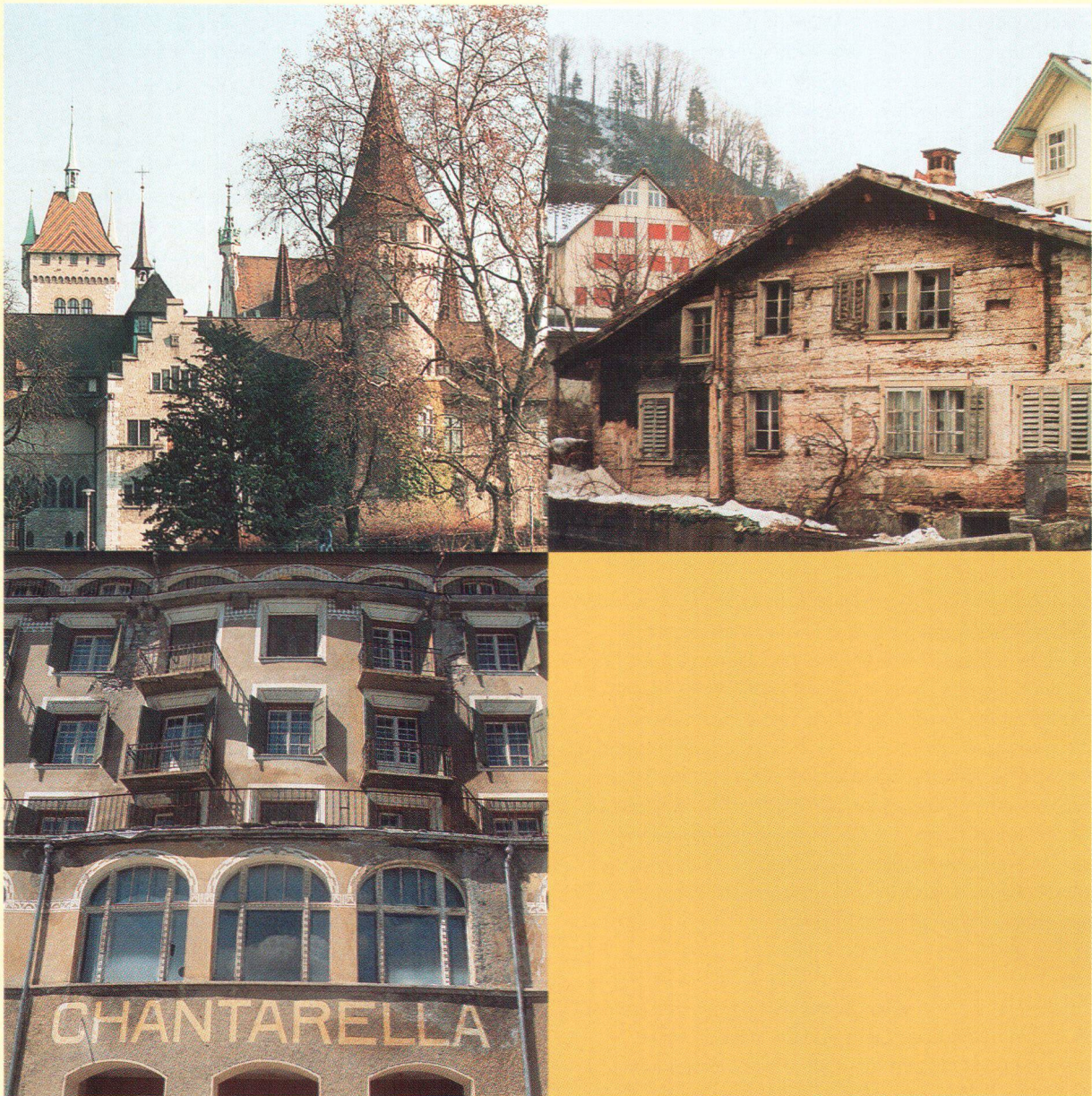
A Affoltern a. A. (ZH), les CFF souhaitent détruire depuis des années un entrepôt à double pignon. La LSP avait fait opposition. Peu avant la fin de l'année, la décision du DETEC est tombée. Selon le département fédéral, la démolition était nécessaire pour agrandir les installations ferroviaires, et il aurait été déraisonnable de vouloir reconverter et déplacer l'entrepôt. A Begnins (VD), la commune avait l'intention de construire un abri de la protection civile dans la zone du site construit protégé. Le Tribunal fédéral a considéré que la construction d'un abri de la protection civile représentait une atteinte mineure au cadre environnant et rejeté le recours de la LSP.

A Rapperswil (SG), le propriétaire du Restaurant Du Lac, un superbe point de vue, entend y construire un casino. Le projet, qui prévoit la construction d'une façade aveugle du côté de la promenade du lac, a été remanié à la suite de l'intervention de la LSP, mais le nouveau projet, consistant à ne conserver que les murs extérieurs, n'est pas un bon exemple de la manière de traiter le milieu bâti. Les réticences exprimant le point de vue de la sauvegarde du patrimoine demeurent vives.

A Bâle, plus de 200 nouveaux emplacements publicitaires (affiches lumineuses) doivent être créés. Le Heimatschutz bâlois et la LSP considèrent cette initiative comme une dévalorisation de l'espace public.

Musée national suisse

Tout le monde en Suisse ou presque connaît le Musée national suisse de Zurich, à proximité immédiate de la gare principale. Il a été édifié par l'architecte Gustav Gull il y a un peu plus d'un siècle. Cet imposant bâtiment est la représentation quelque peu transfigurée d'un château romantique. Il



Musée national suisse, Zurich, édifié par l'architecte Gustav Gull en 1898

Maison Nideröst, Schwytz, la plus ancienne maison en bois de Suisse

Hôtel Chantarella, St-Moritz, édifié par l'architecte Emil Vogt en 1910

LIGUE SUISSE DU PATRIMOINE NATIONAL

RAPPORT ANNUEL 1999

exprime visuellement l'esprit de l'époque. La Suisse entendait se présenter au monde dans l'enceinte d'un musée national. A cet effet, tout à fait dans l'esprit du temps, les plus beaux objets, provenant de toutes les régions du pays, devaient être réunis en un lieu unique.

Depuis quelque temps, il est question d'agrandir ou de transformer ce monument historique. Le complexe est en effet en piteux état et les collections y sont à l'étroit. Soudain le bruit a couru qu'il allait être démolit. La LSP reconnaît que les besoins du Musée national suisse ont changé. Mais il faut trouver des solutions n'impliquant ni agrandissement ni démolition, si possible en dehors du périmètre du musée. L'édifice doit être conservé et les espaces verts des alentours ouverts au public sans aucune restriction. Nous suivons avec scepticisme les discussions relatives à l'agrandissement et essayons de faire valoir notre point de vue auprès des services fédéraux compétents.

Alte Krone Rheineck

La dénomination «Alte Krone Rheineck» recouvre un ensemble de bâtiments historiques dont l'avenir a été incertain pendant des années et des années. La situation exigeait des actes plutôt que des discours. Sous la houlette de l'architecte Eduard Neuwandner de Zurich, une solution a enfin pu être envisagée. Pro Patria et la LSP ont octroyé un prêt qui a permis de démolir une construction gênante dans la cour intérieure et ainsi d'augmenter sensiblement les chances de vendre les autres bâtiments. Cet investissement financier unique s'est fait à un moment où les banques n'étaient pas encore disposées à participer au financement. Nous sommes certains que le risque pris sera payant.

Curciosa

Les forces motrices de Misoj projetaient depuis des années de construire un nouveau barrage dans la haute vallée Curciosa, dans les Grisons. La réalisation du projet aurait fait disparaître sous l'eau une vallée au paysage enchanteur, à une époque où le marché de l'électricité vit à l'heure de profondes mutations. La LSP a fait cause commune avec d'autres organisations de sauvegarde de l'environnement pour protéger la haute vallée et faire respecter la loi sur la protection des eaux (LEaux). La concession accordée en 1995 par le canton des Grisons, qui ne tenait pas assez compte des conditions imposées par la LEaux, a été attaquée en dernier lieu. En mai 1999, les requérants ont retiré leur demande de concession. Un investissement aurait produit du courant électrique si cher que personne n'aurait voulu

l'acheter. Le val Curciosa est sauvé, mais l'interprétation de la LEaux reste malheureusement sujette à discussion.

Rail 2000 et NLFA

Depuis 1989, la LSP suit attentivement le déroulement des travaux dans le cadre du maxi-projet Rail 2000. Pour limiter les frais et assurer la coordination, nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres organisations écologistes. Martin Furter est chargé d'examiner les projets sectoriels et d'émettre un jugement à leur propos. Durant l'année écoulée, le gros du travail a porté sur la mise à l'enquête du nouveau tronçon Mattstetten-Rothrist et sur certains projets le concernant (concepts de décharge, planification de l'entretien du paysage, lignes à courant fort, etc.).

Le suivi du projet de NLFA se déroule de la même façon. Depuis 1994, nous nous employons à faire admettre les vues de la sauvegarde du patrimoine au stade de la planification et de l'élaboration, mais aussi de la réalisation du projet, toujours sous l'égide de Martin Furter. Une collaboration permanente et constructive s'est instaurée avec la direction du projet de transit alpin au Gothard. Une ou deux visites de certains sites importants ont lieu chaque année. En 1999, le grand chantier d'Amsteg a été ouvert. Pour la première fois, les entrepreneurs ont l'obligation d'équiper tous les véhicules diesel d'un filtre à particules. La direction du projet inaugure ainsi une ère nouvelle dans le domaine de la protection de l'air.

Chantarella, St-Moritz

L'hôtel Chantarella, au-dessus de St-Moritz, a été construit en 1910 par Emil Vogt, spécialiste de renom de l'architecture hôtelière. Il est vide depuis quelques années. Le propriétaire est une banque, qui a dû le racheter dans le cadre d'une faillite. Le plan d'aménagement local adopté par la commune au printemps 1999 prévoit la démolition de l'hôtel, la construction d'un remblai et l'affectation du terrain non construit situé entre l'hôtel et le village à une zone de villas ayant un indice d'utilisation très faible (0,15), proche du gaspillage. La LSP et le Heimatschutz des Grisons ont permis la réalisation d'une étude proposant de nouvelles affectations pour le bâtiment de l'hôtel. La LSP a fait recours contre le faible indice d'utilisation et contre le remblai disgracieux dans la procédure d'approbation du plan d'aménagement local.

Exposition «Schöne neue Alpen»

L'exposition «Schöne neue Alpen» a été conçue par la société pour la recherche écologique de Munich. A partir de nombreux exemples pris dans tout l'arc alpin, elle montre de

manière spectaculaire comment l'homme, par son activité, a modifié et dégradé les Alpes au cours des dernières décennies. Elle donne aussi la parole à des communes qui tentent de renverser la vapeur et cherchent à mettre en application le développement durable sur leur territoire, à l'instar de la commune de Vrin, gagnante du Prix Wakker. La LSP a offert une contribution de 5000 francs afin de présenter aussi cette exposition en Suisse. Celle-ci a commencé sa tournée au Lichthof de l'Université de Zurich, puis au Jardin des Glaciers de Lucerne. D'autres localités l'accueilleront en 2000.

Guide d'architecture paysagère en Suisse

La Fédération suisse des architectes-paysagiste (FSAP) envisage de publier un guide d'architecture paysagère en Suisse à l'occasion de son 75e anniversaire, célébré en l'an 2000. Cet ouvrage, rédigé en collaboration avec des groupes spécialisés, des services cantonaux de conservation des monuments historiques et des offices municipaux d'horticulture, devrait présenter les 200 principales réalisations de Suisse.

Ces guides font souvent office d'inventaire; il n'est donc pas rare qu'ils contribuent à faire apprécier des objets, selon le principe qu'un bâtiment figurant dans une publication vit plus longtemps! C'est la raison pour laquelle la LSP a promis une contribution de 10 000 francs à la FSAP. L'ouvrage devrait paraître le 1er septembre 2000.

Autres contributions financières

Les campagnes et projets suivants ont bénéficié d'une petite contribution de la LSP: le Heimatschutz zougais pour la campagne précédant la votation relative à la révision de la loi sur les constructions, l'association Pro Lutry pour son inlassable combat en faveur de la vieille ville, le livre (tome 2) consacré par Erwin Martin à Carl Albert Loosli, figure marquante des débuts de la LSP, et le livre de Raimund Rodewald «Sehnsucht Landschaft».

Des contributions avaient été allouées pour des travaux qui sont sortis de presse ou ont été achevés en 1999: le livre «Bombing & Burning», sur la culture des graffiti, le guide des églises publié par le groupe régional bernois, le recrutement de sponsors pour le théâtre de La Chaux-de-Fonds, le projet de vidéofilm «Zwischen Schutt und Halde», et la thèse d'Andreas Huber sur «Heimat in der Postmoderne».

Enfin, des contributions accordées ces années passées ont pu être versées pour les édifices suivants au cours de l'année

passée en revue: pour le Patumbah Park de Zurich, le Château du Vorbourg de Delémont, la rénovation de la Ochsenaal à Zofingue, une logette gothique à St-Ursanne, et la restauration d'une roue de moulin à Soubey.

Legs Rosbaud et Fondazione Valle Bavona

La collaboration avec la Fondazione Valle Bavona (FVB) se développe de manière régulière, en fonction de projets précis. En 1999, les travaux en vue de réaliser et de mettre en service une infrastructure sur l'alpe de Robiei-Lielpe ont représenté l'activité prioritaire. Après des années et des années pendant lesquelles seuls des moutons ont pu y paître, l'alpe est de nouveau parcourue par des vaches. Les contributions versées pour la micro-agriculture sont devenues un pilier important pour l'exploitation des petites parcelles de la vallée. Elle contribue à sauvegarder un paysage cultivé unique en son genre. Quelques améliorations ponctuelles ont été apportées aux équipements grâce à de petites contributions. Ces améliorations permettent aux habitants d'exploiter la terre plus facilement et donc à meilleur compte. C'est du reste une nécessité si l'on veut éviter le retour des terres en friche.

Le 9 septembre 1999, les urnes de Hans et Edeltraut Rosbaud ont été transportées de l'alpe Piora à Randinagia, à une demi-heure de marche de Robiei, dans la direction du Piz Basodino. Elles ont ensuite été scellées sous un bloc de rocher. Une stèle a été plantée en terre, conformément au testament du couple disparu.

Après réexamen, une demande de contribution de 100 000 francs pour réaliser des travaux de déblaiement dans le hameau de Faiedo a été définitivement rejetée. L'idée que les travaux étaient inconciliables avec les dispositions du legs l'a nettement emporté. En août 1992, une tempête avait provoqué un glissement de terrain, qui a recouvert le hameau d'éboulis. La commune a alors érigé une énorme digue de protection. Compte tenu des expériences faites, nous avons accepté tacitement une prolongation de la convention relative à l'utilisation du legs Rosbaud jusqu'en 2002. Depuis fin 1999, une petite modification de pure forme de la convention permet à la FVB de déposer les dossiers de demande quelques mois plus tard et est ainsi mieux adaptée à sa planification. L'évaluation des cinq premières années de collaboration a été confiée à Jürg Rohner.

Ecu d'or 1999: région du glacier d'Aletsch

1999 a été une année Pro Natura. Le produit de la vente de l'Ecu d'or a servi à protéger le site alpin d'Aletsch et à sou-

LIGUE SUISSE DU
PATRIMOINE NATIONAL
RAPPORT
ANNUEL 1999



La nouvelle Charte de la LSP

Valle Bavona, paysage traditionnel à Mondada-Bosco

Alte Krone, Rheineck SG, plafond peint

tenir le centre écologique de Pro Natura (à la «Villa Cassel»). Au cours du dernier demi-siècle, le centre a fourni une importante contribution à la promotion de l'éducation à l'environnement. Plus de 10 000 personnes visitent chaque année l'exposition, participent aux excursions et aux cours et se passionnent pour la flore et la faune magnifiques de la région d'Aletsch. Cette contrée est sans doute parmi ce que la Suisse a de mieux à offrir en matière de paysages. C'est pourquoi le site, avec son exceptionnelle forêt d'arolles, et le centre de Pro Natura, ont besoin d'un large soutien. La vente de l'Ecu d'or permet en particulier d'étendre la réserve protégée. Le site d'Aletsch a déjà bénéficié du produit de la vente de l'Ecu d'or. C'était en 1974. La vente a eu lieu l'an passé du 4 au 15 septembre en Suisse alémanique et en Valais, et du 22 septembre au 2 octobre en Suisse romande et au Tessin.

2. Information et relations publiques

Nouvelle charte

En mars, au terme de débats initiaux parfois vifs et d'une phase consacrée à la définition de principes, le Comité central a pu adopter la nouvelle charte à l'attention de l'Assemblée des délégués. En juin, celle-ci a approuvé ce texte sans le moindre avis contraire.

La nouvelle charte, dont le texte a été publié dans la no 3/99 de notre revue, exprime par écrit les idées qui inspirent l'action de la LSP. Elle est censée exposer quelle conception nous avons de la LSP et ce que nous voulons. Elle ne se borne cependant pas à décrire la situation actuelle mais précise aussi dans quelle direction nous entendons aller. La charte sert de base à la définition de nos objectifs (à moyen terme) et à l'élaboration de notre programme d'activité (annuel).

Le texte est subdivisé en neuf chapitres. Chaque titre est suivi d'une déclaration programmatique et d'un commentaire ou d'une précision. Le point central affirme que la LSP ne se contente pas de vouloir sauvegarder des constructions importantes mais s'engage aussi en faveur d'un développement de haute qualité de notre environnement bâti. La LSP se propose aussi de jouer un rôle de médiation entre les spécialistes et le grand public. La question de la responsabilité des autorités politiques et celle de l'utilisation économe des ressources y sont également abordées.

La charte s'adresse à toutes les personnes montrant de l'intérêt pour les idéaux de la LSP: membres actifs et passifs,

personnes extérieures qui ont affaire avec la LSP sous une forme ou une autre et souhaitent en savoir plus sur ce qu'elle défend. En septembre, un tirage à part a été réalisé. La charte a rencontré un bon accueil de divers côtés et est souvent réclamée au secrétariat.

Prix Wakker à Hauptwil

Le Prix Wakker, placé sous le signe des anciens sites industriels, a été attribué en 1999 à la commune de Hauptwil-Gottshaus (TG). Cette localité s'est donné un règlement des constructions à la fois souple et astucieux, afin de préserver ses nombreux bâtiments locatifs et industriels datant des trois derniers siècles et de les affecter à de nouveaux usages. Les logements ouvriers qui font partie du site remontent au XVII^e siècle et sont – avec le Knappenhaus de S-charl (GR) – les plus anciens du genre en Suisse. Le prix a été remis à la commune le 26 juin 1999, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée sous les arbres majestueux de la cour du château de Hauptwil.

Pour la deuxième fois, en marge de la remise du prix, nous avons publié une brochure (en allemand) qui propose une excursion dans les localités qui ont remporté le Prix Wakker. Ce document présente également la localité voisine de Bischofszell, lauréate en 1987. De format pratique, la brochure contient de nombreux conseils pour visiter les lieux et effectuer une petite excursion dans la nature, destinés certes aux enseignants, mais aussi à tous les amateurs de patrimoine culturel en grande nature. Appréciée des lecteurs, la publication se signale de nouveau par sa présentation attrayante.

Prix de la LSP: EBG Lucerne

Le Prix de la LSP a été décerné en 1999 à la coopérative de construction des cheminots (Eisenbahner-Baugenossenschaft) de Lucerne. Fondée en 1910, la coopérative n'a cessé depuis d'améliorer et d'adapter sa cité «Geissenstein» aux nouveaux besoins. Elle a toujours mis en pratique et développé les idées sociales et architecturales qui sont sa raison d'être. Un concours d'architecture a été organisé pour chaque étape de la construction. Œuvre des architectes Scheuner, Mäder et Schild, la revalorisation des bâtiments datant des années 60 a fait de la coopérative un modèle dont pourraient s'inspirer d'autres constructeurs de logements. La cérémonie de remise du prix a eu lieu le 29 octobre 1999, en fin d'après-midi, à la cité Geissenstein de Lucerne. La fête de quartier, qui s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, a été agrémentée de discours, morceaux de musique, et jeux pour enfants.

LIGUE SUISSE DU PATRIMOINE NATIONAL

RAPPORT ANNUEL 1999

Prix Schulthess: l'amour des jardins

Le deuxième Prix Schulthess des jardins a été partagé cette année entre cinq propriétaires de jardins privés. Par son thème – l'amour des jardins –, il était censé faire contrepoids au prix de 1998, décroché par une institution – les Archives d'architecture paysagère et jardins, à Rapperswil – davantage axée sur la recherche scientifique. Le prix récompense l'engagement et la passion de particuliers pour leurs jardins. Il a été remis lors d'une cérémonie organisée dans le cadre de la journée des membres qui s'est déroulée en Argovie le 18 septembre.

Pour mieux faire connaître le prix dans les milieux professionnels et auprès des amis des jardins et des défenseurs du patrimoine, et pour approfondir le thème, une brochure à la présentation agréable est sortie de presse pour la circonstance. Elle mettait en lumière l'amour des Anglais(es) pour leurs jardins lors des Flowers Shows, ranimait la curiosité pour la passion de Goethe pour son jardin, présentait quelques aspects des jardins du point de vue du spécialiste et donnait des informations sur les gagnants. Cette publication a remporté un franc succès.

Revue Heimatschutz/Sauvegarde

Selon une tradition bien rodée, notre périodique Heimatschutz/Sauvegarde a abordé quatre grands thèmes d'actualité en 1999. Le premier numéro a été consacré avant tout à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, combattue malheureusement sans succès par la LSP. La parution a été avancée de quelques semaines afin de correspondre à la date de la votation. Plusieurs articles ont cerné les problèmes découlant de l'assouplissement des dispositions applicables aux constructions dans la zone agricole et, de manière plus générale, hors des zones à bâtir. Le numéro 2/99 affirmait haut et fort que «le patrimoine revit pour le tourisme». Des exemples bien choisis, en Suisse et à l'étranger, montraient que des bâtiments de valeur peuvent servir à attirer le touriste et représenter de la valeur ajoutée.

Un des temps forts du troisième numéro était constitué par le Prix Wakker attribué à la commune de Hauptwil-Gottshaus. Le compte rendu de l'assemblée des délégués, deux articles sur les empoignades autour du droit de recours des associations et la reproduction de la nouvelle charte de la LSP ont complété le tableau. Le bulletin publié par le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE) à l'occasion de la Journée européenne du patrimoine était joint à ce numéro. Enfin,

plusieurs contributions du no 4/99 suggéraient aux lecteurs de repenser notre manière d'appréhender les dangers naturels. Les graves avalanches de février/mars et les inondations qui ont suivi au mois de mai nous ont incités à aborder ces questions dans un délai relativement court. Des résumés de certains articles importants ont été reproduits dans «Il nostro paese» à l'intention des membres de la STAN, la section tessinoise de la LSP.

Agenda prend le relais d'«Insider»

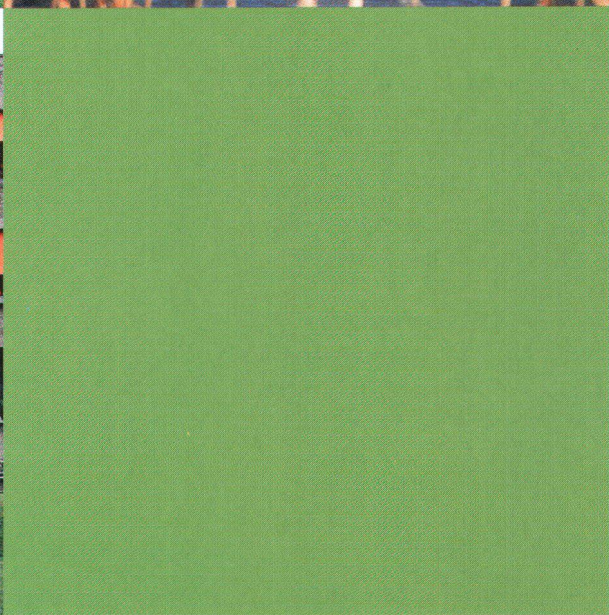
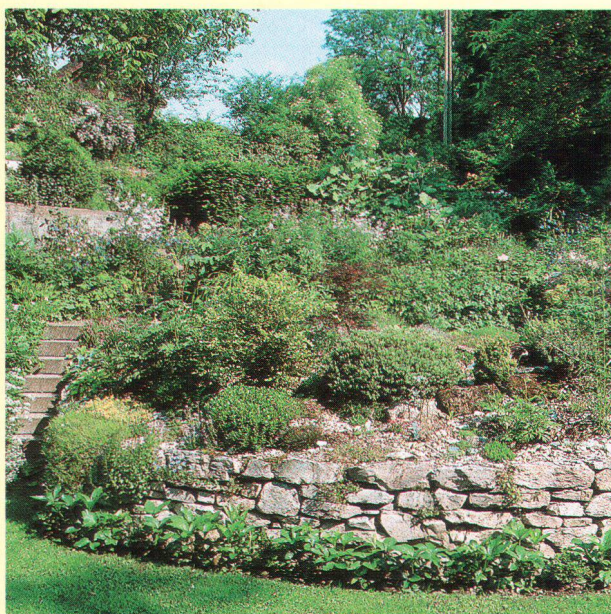
Pendant des années, le secrétariat de la LSP a alimenté les présidents et présidentes de section en informations fraîches par le canal des lettres aux sections. Ces lettres aux sections ont par la suite été rebaptisées «Insider». En juin 1999, le successeur d'«Insider» a fait ses premiers pas dans le monde des médias sous le nom d'«Agenda». Ce nouvel organe paraît quatre fois par an et bénéficie d'une diffusion plus large, puisqu'il est envoyé à tous les membres des comités de section, aux commissions de la LSP et à d'autres militants actifs. Agenda a pour mission d'améliorer la circulation de l'information au sein de notre organisation. Cette nouvelle publication a rencontré un écho favorable.

La LSP sur l'Internet

L'Internet est devenu une plaque tournante importante et rapide pour l'information. Durant l'été, le site Internet de la LSP a été remanié et étoffé. Il doit permettre d'accéder au plus vite aux renseignements désirés. C'est ainsi qu'il est possible d'obtenir une description sommaire de tous les lauréats du Prix Wakker, ou d'afficher la liste de tous les endroits ayant bénéficié du coup de pouce de l'Ecu d'or depuis 1946. Quelques sections sont aussi en train de préparer leur arrivée dans le cyber-espace. Le site de la LSP sera régulièrement adapté et amélioré.

Table ronde «Construire dans les Alpes», Lucerne

Dans le cadre de l'exposition «Schöne neue Alpen» présentée à Lucerne, une table ronde, placée sous le patronage de la section SIA «Waldstätte» et de la LSP, a été consacrée aux problèmes de la construction dans les Alpes. Y ont participé les architectes Gion A. Caminada (Vrin), Christoph Mayr Fingerle (Bozen) et Marcel Meili (Zurich), ainsi qu'Isabelle Rucki (SHAS), Christian Schmid (Berne) et Philipp Maurer (LSP). La discussion a porté sur l'encouragement de la qualité dans la construction et l'aménagement du territoire, et sur les problèmes du futur comme la dégradation des résidences secondaires.



Prix Schulthess du Jardin, l'amour des jardins

Prix Wakker, Hauptwil, étang du Horbach et moulin

Prix Heimatschutz, Eisenbahner-Baugenossenschaft, Lucerne

LIGUE SUISSE DU PATRIMOINE NATIONAL

RAPPORT ANNUEL 1999

3. Manifestations

Journée des conseillers techniques à Winterthour

Le 25 mars 1999 a eu lieu, à l'ancienne caserne de Winterthour, une journée de perfectionnement destinée aux conseillers techniques des sections d'Appenzell Rh.-Ext., Schaffhouse, St-Gall/Appenzell Rh.-Int., Thurgovie et Zurich, et placée sous la direction de Robert Steiner, chef du service technique. Trois exposés introductifs, de Christoph Schläppi, membre du Bureau, Reinhard Stahel, conseiller municipal, et Andreas Kaiser, juge au tribunal administratif, ont dépeint le contexte où évolue aujourd'hui la sauvegarde du patrimoine. A partir de cas concrets (Casino, Maison du peuple, home pour personnes âgées Neumarkt et villa Jakobsbrunnen), certains problèmes actuels du service technique et certaines pistes pour les résoudre ont été discutés. La journée avait pour but de découvrir le travail accompli par d'autres sections, d'optimiser les interventions et de procéder à un échange de vues dans la perspective de futures actions. Quelque 30 personnes y ont fait travailler leurs neurones.

Cours «Nasengeschäft»

Le 4 juin 1999 s'est déroulée une session de formation continue pour les membres des comités de section sous la forme d'un cours consacré à «communication et relations publiques». L'objectif était de se familiariser avec quelques notions de base et de les appliquer à des situations réelles choisies dans l'activité de la LSP. Le cours s'appuyait sur la brochure publiée en août 1998 sous le titre «Das Nasengeschäft» (travailler au pifomètre). Ce texte s'adresse aux personnes désireuses de pratiquer des relations publiques performantes mais disposant de moyens limités. Pour sa première édition, le cours a rencontré un écho satisfaisant, puisqu'il a été suivi par 10 personnes. Outre les connaissances transmises, celles-ci ont apprécié de rencontrer des gens d'autres sections aux idées identiques et de pouvoir échanger leurs expériences.

Promenades sur les chemins de saint Jacques

Pour la première fois cette année, la LSP a organisé deux balades sur les pas des pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle. Au printemps, une imposante cohorte de randonneurs s'est mise en marche sur le chemin reliant Pfäffikon à Einsiedeln, dans le canton de Schwytz. A l'automne, une deuxième randonnée sur les traces des pèlerins a mené les amateurs de Fribourg à Romont, dans le canton de Fribourg. Double prétexte de ces balades: 1999 était l'année de saint Jacques, et la Suisse a beaucoup discuté d'un

quatrième objet à inscrire au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Malgré le temps plutôt maussade, ces balades en forme de pèlerinages ont remporté un franc succès. L'idée d'organiser une promenade spéciale pour nos membres sera reprise.

Journée des membres

La Journée des membres 1999 a conduit les participants – leur nombre étant inversement proportionnel à leur intérêt – dans le canton d'Argovie, plus précisément à Baden et dans les environs. Ils ont visité la vieille ville de Baden, le château de Wildegg et la synagogue, ainsi que le cimetière juif de Lengnau. Une visite guidée du quartier des bains a conclu cette journée dominicale. Pour la deuxième fois, la journée des membres a servi de cadre à la remise du Prix Schulthess des jardins. D'entente avec la section argovienne, le secrétariat avait exceptionnellement préparé et mis sur pied cette manifestation.

Semaine de travail à Presa

Faire comprendre avec les mains ce qu'est l'art de la construction. Telle était notre ambition lorsque nous avons lancé l'idée de cette semaine de travail et de vacances destinée aux membres de la LSP. Au fond du val Bavona, à Presa, qui est probablement le plus ancien peuplement de la vallée, onze volontaires de 7 à 70 ans ont donc mis la main à la pâte pendant cinq jours. Une semaine de ce genre est aussi l'occasion d'informer les médias des objectifs de la sauvegarde du patrimoine. L'écho a été excellent, surtout dans la presse tessinoise. L'idée doit par conséquent être développée.

4. Actualité politique

Référendum sur la LAT, OAT

Le 7 février 1999 a été marqué par une cuisante défaite politique. En votation populaire, une majorité de près de 56% a estimé pouvoir accepter un assouplissement des dispositions applicables aux constructions en dehors des zones à bâtir. Durant les mois qui ont suivi, nous avons attendu avec des sentiments mitigés l'ouverture de la consultation sur l'ordonnance relative à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. En août, quand la consultation a enfin été ouverte, les graves problèmes découlant de la modification de la loi sont apparus au grand jour. Comment protéger un paysage comportant des étables si les étables peuvent être transformées en chalets de vacances? Qui obligera une entreprise

commerciale ou artisanale qui prospère de manière «inattendue» à passer de la zone agricole en zone à bâtir? Les problèmes sont inéluctables. Comme les exigences de la protection du patrimoine n'ont pas été suffisamment prises en compte ou ne l'ont pas été du tout, il convient à présent d'éviter le pire. La LSP a pris position et s'est déclarée disposée à participer à l'élaboration de directives pour l'exécution.

Droit de recours des associations

La motion du conseiller national Hans Fehr (UDC, ZH) demandant l'abolition du droit de recours des associations figurait à l'ordre du jour de la session d'été des Chambres fédérales. L'examen de cette question s'est achevé par un coup de théâtre. Quand les partisans de la motion se sont aperçus qu'ils s'acheminaient vers la défaite, quelques-uns ont quitté la salle, de sorte que le quorum n'était plus atteint. Quiconque pensait que la question était désormais liquidée avait oublié que le conseiller national en cause a un caractère opiniâtre et récalcitrant. En août, avec le toupet et l'aplomb du mauvais perdant, il a lancé une initiative parlementaire qui demande à nouveau la suppression du droit de recours des associations. Avec d'autres organisations habilitées à faire recours, la LSP s'apprête à défendre cet instrument juridique éprouvé et nécessaire. Le nouveau débat aura lieu durant la session d'été 2000.

Nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons

Au printemps, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur le «rapport final de l'organisation de projet instituée conjointement par le Département fédéral des finances (DFF) et par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CdC)» relatif à la «nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons (NPF)». Cet épais document contient une foule de propositions d'amendement et d'amélioration concernant les flux financiers entre la Confédération et les cantons. La plupart de ces projets ne relèvent ni de la compétence ni des préoccupations de la LSP. Notre prise de position examine de manière approfondie le projet de NPF dans la mesure seulement où il affecte notre champ d'activité. Notre intérêt porte indubitablement avant tout sur le chapitre «Conservation des monuments historiques, protection du patrimoine culturel et des sites construits».

Des modifications importantes sont prévues pour le domaine de la protection du patrimoine et de la conservation des monuments historiques. C'est ainsi que la Confédération entend ne plus se soucier que des objets d'importance

nationale, la liste desdits objets devant du reste encore être établie. La pratique selon laquelle, pour les rénovations, l'octroi d'un subside cantonal peut déclencher une subvention fédérale, devrait être abandonnée. Mais ce système devrait être conservé pour les tâches relevant de la protection de la nature et du paysage. Dans notre réponse du mois de novembre, nous avons rejeté la proposition visant au «désenchevêtrement partiel» dans le domaine de la protection du patrimoine et de la conservation des monuments historiques. Le changement de système ne convainc ni par la conception des principes et des détails, ni par la présentation de la mise en œuvre et de l'exécution. Il faut maintenir le système de la tâche commune comme il est prévu dans le domaine de la protection de la nature et du paysage. Nous n'excluons cependant pas que des améliorations et des simplifications puissent être apportées au système en vigueur aujourd'hui.

On ignore à l'heure actuelle comment évoluera ce dossier. La mise en œuvre par étapes est aussi en discussion. Que toutes les sections qui ont essayé d'agir au plan cantonal trouvent ici l'expression de nos remerciements.

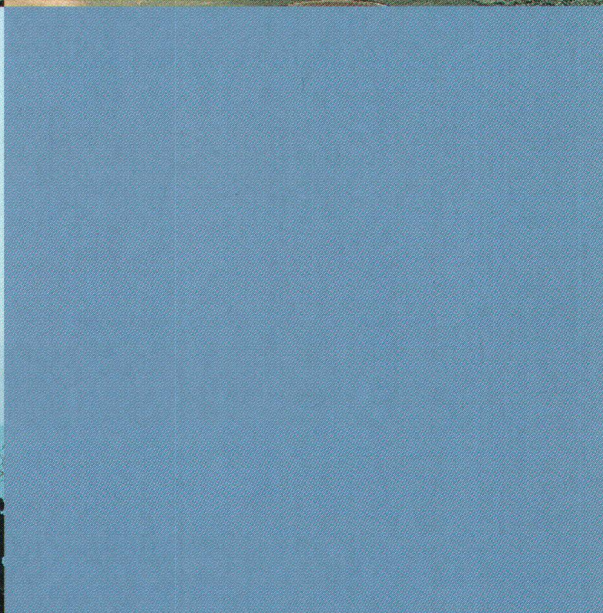
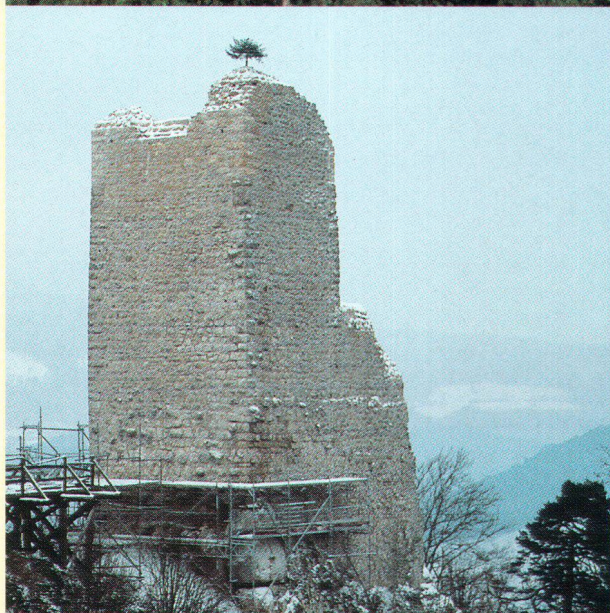
Prorogation du Fonds suisse pour le paysage

Le Fonds en faveur de la sauvegarde et la gestion de paysages ruraux traditionnels (Fonds suisse pour le paysage, FSP) a été créé en 1991 à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération et doté de 50 millions de francs pour une période de 10 ans. Depuis sa création, le fonds a soutenu financièrement et permis ainsi la réalisation de nombreux projets. La commission consultative des Chambres fédérales a demandé de prolonger l'activité du fonds pour 10 nouvelles années. La question était initialement controversée, parce que le Conseil fédéral a refusé cette rallonge sous prétexte que son objectif premier était d'économiser. La LSP s'est faite lobbyiste et, en accord avec le FSP, a cherché à convaincre quelques parlementaires de l'utilité du fonds. Ces démarches ont porté leurs fruits. En octobre, les Chambres fédérales ont accepté très nettement de prolonger l'activité du FSP. Ainsi donc, 50 millions de francs sont à disposition entre 2001 et 2011 pour soutenir des projets destinés à sauvegarder nos paysages traditionnels.

Antennes de téléphonie mobile

Le marché de la téléphonie mobile a été libéralisé il y a bientôt deux ans, à la suite de l'octroi de concessions à trois opérateurs. Depuis cette date, de sérieuses divergences opposent les exploitants de réseaux et les organisations écologistes quant à la construction et à la mise en service d'an-

LIGUE SUISSE DU
PATRIMOINE NATIONAL
RAPPORT
ANNUEL 1999



Aletsch, Ecu d'or 1999

Antennes de téléphone mobile: chantier à Wallisellen

Ruines du Vorburg, Delémont

tennes de téléphonie mobile. La population demande que sa santé soit protégée contre le rayonnement électrique et que les sites et les paysages soient également épargnés. Les problèmes sont imputables en grande partie au fait que la Confédération n'a réglé que certains aspects de technique de la communication en octroyant des concessions. L'OFEPF et l'OFAT ont essayé par la suite de désamorcer la crise en publiant une notice mais n'y sont parvenus qu'à moitié. En décembre dernier, en collaboration avec Médecins en faveur de l'environnement, Pro Natura, la Fondation suisse de l'énergie et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, la LSP a rédigé une prise de position commune défendant le point de vue de l'environnement. Nous estimons en particulier que la Confédération doit agir au niveau de la surveillance des concessions accordées, d'autant plus que quatre nouvelles concessions doivent être octroyées en automne 2000.

Révision partielle de l'ordonnance sur la protection de la nature et du paysage (OPN)

En août, nous avons répondu sommairement à la consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur la protection de la nature et du paysage. Le remplacement de la liste des espèces écologiques distinctes par une énumération des types de biotopes dignes de protection représente une amélioration de la situation actuelle, de même que l'introduction de critères d'appréciation supplémentaires pour la pesée des intérêts lors des autorisations à accorder pour des atteintes d'ordre technique dans des biotopes dignes de protection. Nous avons proposé l'adoption d'un nouveau critère, la valeur esthétique d'un objet ou d'un paysage. Cela correspond à une des lignes de force de la LPN, qui a pour but de ménager l'aspect caractéristique du paysage et des localités. Nous avons aussi approuvé entièrement l'introduction d'une obligation de la Confédération de procéder à la surveillance et au contrôle des résultats. La LSP s'est encore exprimée sur les dispositions d'exécution relatives à la loi fédérale sur la coordination et la simplification des procédures de décision, sur le projet de plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) et, dans le cadre de la consultation publique, sur la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS).

5. Affaires internes

Assemblée des délégués

Le président Caspar Hürlimann a ouvert l'assemblée des délégués 1999 par un discours d'une brûlante actualité, consacré

au droit de recours des associations. Il a rappelé que cet instrument est devenu un élément important du droit de l'environnement. Il assure en particulier la conformité à la loi des décisions prises en application des normes environnementales. De nombreuses critiques adressées à ce propos aux organisations écologistes sont pure fantaisie. Les adversaires du droit de recours des associations visent en fait à démanteler matériellement le droit de l'environnement, mais n'ont pas le courage de défendre ce point de vue publiquement.

En plus des affaires statutaires comme l'acceptation du rapport annuel et des comptes annuels, trois objets ont marqué le déroulement de l'Assemblée des délégués: l'adoption de la nouvelle charte, le départ de Hans Gattiker, secrétaire général, qui aura occupé cette fonction pendant de nombreuses années, et l'élection de Beate Schnitter et Peter Hartung en qualité de membres d'honneur. Enfin, Robert Steiner a été élu vice-président.

Travaux du Comité central

Plusieurs affaires importantes figuraient à l'ordre du jour de la première réunion du mois de mars. Une nouvelle mouture de la charte était en discussion. A l'issue d'un débat nourri, le texte a été adopté à l'attention de l'Assemblée des délégués. L'élection du nouveau secrétaire général a exigé beaucoup de temps. Le Bureau présentait deux candidats. Après deux bonnes heures de discussion, le choix était fait. Le nouveau secrétaire général est Philipp Maurer. A la fin de la réunion, un autre débat animé a eu lieu au sujet du thème de l'Ecu d'or pour l'an 2000. De manière plutôt surprenante, le choix s'est porté sur Estavayer-le-Lac (FR), au bord du lac de Neuchâtel. Le Comité central a aussi examiné les affaires statutaires en vue de l'Assemblée des délégués (rapport annuel et comptes annuels, candidatures).

A l'occasion de sa deuxième réunion, en novembre, le Comité central a débattu de quelques affaires importantes pour l'avenir de la LSP sans pourtant prendre encore de décisions. Les présidents et présidentes de section ont été exhortés à demander à leurs comités respectifs de réagir à quelques propositions. Il s'agit très concrètement du nom de notre organisation, des nouvelles directives applicables aux contributions pour des travaux de construction et de la révision des statuts. Cette révision vise à mettre en place une structure d'organisation moins rigide et moins touffue, et à modifier la répartition des compétences entre le Comité central et le Bureau. Le premier doit se concentrer sur les questions fondamentales et stratégiques, alors que l'exécution doit par

LIGUE SUISSE DU PATRIMOINE NATIONAL

RAPPORT ANNUEL 1999

contrecoup être confiée davantage au Bureau. Le riche programme d'activité pour l'an 2000 a été approuvé.

Bureau

Le Bureau a tenu cinq réunions d'une journée, dont l'une dans le somptueux décor du domaine de La Doge, propriété de la section vaudoise. La composition du Bureau n'a pas changé. De nombreux dossiers ont été traités et préparés à l'attention du Comité central et de l'Assemblée des délégués. Il faudra bientôt opter pour plusieurs changements et faire des choix importants, ce qui demande de gros travaux préparatoires.

Secrétariat

Le renforcement du secrétariat, devenu effectif le 1^{er} novembre 1997, permet d'accomplir aujourd'hui plus que le strict nécessaire. Le poste supplémentaire est financé entièrement par des legs. Motivés, les membres de l'équipe s'efforcent de lancer régulièrement de nouvelles idées et de les mettre en pratique. Durant l'année passée en revue, les heures de travail effectuées ont été pour la première fois recensées selon diverses catégories. La moitié environ du temps de travail productif (47%) est consacrée à l'administration de l'association. L'autre moitié est dévolue aux relations publiques (24%), aux conseils, campagnes et projets (22%), et aux cours de formation professionnelle et continue (7%).

L'installation d'un réseau informatique a été l'an passé le principal investissement au secrétariat. Les membres du personnel ne doivent plus se soucier de sauvegarder les données et ils disposent de l'Internet et du courrier électronique pour se procurer et échanger des informations, ce qui augmente certainement leur productivité.

Questions de personnel

Le secrétaire général Hans Gattiker a pris sa retraite le 30 juin 1999. Pendant 16 ans, cet architecte de formation a dirigé le secrétariat et marqué la LSP de son empreinte. Il s'est battu sans compter pour faire triompher les buts de la LSP. Le no 3/99 de la revue reproduit l'hommage que lui a rendu Caspar Hürliemann à l'occasion de l'Assemblée des délégués.

Philipp Maurer, successeur de Hans Gattiker, a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 1999, après avoir travaillé au secrétariat pendant deux ans déjà en qualité d'assistant du secrétaire général. A mi-octobre, le secrétariat a reçu le renfort de Karin Artho, historienne d'art. Elle est chargée du domaine «architecture + sauvegarde du patrimoine».

En février, nous avons appris la nouvelle de la mort de Robert Z. Ganzoni, président en exercice de la section de l'Engadine et des vallées du sud. Fin septembre est décédée à Schwytz Marie-Louise Bodmer-Preiswerk, membre d'honneur. Les deux disparus ont lutté corps et âme, pendant des années et des années, pour les idéaux de la sauvegarde du patrimoine dans leurs cantons respectifs.

Deux membres du Comité central, Martin Fröhlich et Carl Fingerhuth, ont démissionné. Pendant de nombreuses années, ils y ont été les élus des milieux officiels.

Effectif des membres le 23 novembre 1999

Section	1999	1998	Tendance
Argovie	1049	1174	↓ ↓ ↓
Appenzell Rh.-Ext.	781	791	↓
Berne	3521	3496	↑
Bâle-Campagne	308	312	↓
Bâle-Ville	587	612	↓
Engadine	220	215	↑
Fribourg	160	174	↓ ↓
Genève	511	531	↓
Glaris	473	489	↓
Grisons	359	372	↓
Gruyère	123	132	↓ ↓
Suisse centrale	525	547	↓
Jura	140	138	↑
Neuchâtel	275	287	↓
Haut-Valais	238	241	↓
St. Gall/App. Rh.-Int.	818	826	↓
Schaffhouse	380	399	↓
Soleure	623	640	↓
Schwytz	157	160	↓
Thurgovie	625	643	↓
Tessin	1952	2044	↓
Vaud	823	827	↓
Valais romand	276	264	↑
Zoug	334	348	↓
Zurich	2269	2137	↑ ↑
Total	17527	17799	↓

↑ / ↓ variation 0 – 5 %
 ↑ ↑ / ↓ ↓ variation 5 – 10 %
 ↑ ↑ ↑ / ↓ ↓ ↓ variation > 10 %

Remerciements aux donateurs, bienfaiteurs et amis

L'appel lancé à nos membres à l'occasion de la votation concernant la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire a rencontré un beau succès. Quelque 40 000 francs ont été récoltés en l'espace de trois mois, dont deux dons de 5000 francs. Que tous les donateurs trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Une deuxième tranche de 70 000 francs provenant de la succession Karl Schlegel nous a été versée. La Fondation Kiefer-Hablitzel nous a octroyé de nouveau 40 000 francs. Un autre montant, de 8000 francs, provenant de la succession Suzanne Schaetz, nous est parvenu. Le Fonds Prix Schulthess des jardins a été augmenté de 150 000 francs par la famille fondatrice.

Nous remercions très chaleureusement nos nombreux donateurs et donatrices. Les fonds qui nous sont remis nous sont une aide très précieuse et nous permettent de mener des activités qui nous seraient interdites sans leur générosité.

Finances

Les comptes annuels bouclent avec une perte de 33 548.35 francs, compte tenu d'un prélèvement de 163 500 francs dans le fonds d'actions. Les contributions allouées depuis des dizaines d'années pour des restaurations et des rénovations ont été différées au profit d'une contribution plus importante en faveur de la campagne dirigée contre la révision de la LAT. La diminution constante du nombre de nos membres au cours de ces 15 dernières années a pour corollaire que les recettes provenant des cotisations ont fortement chuté. La situation financière de la LSP va nous obliger prochainement à chercher sérieusement de nouvelles sources de financement.

6. Réflexions finales

Si l'on en croit les derniers chiffres statistiques publiés par l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, un mètre carré supplémentaire est bétonné chaque seconde en Suisse. Le besoin de surface urbanisée par personne continue d'augmenter. L'extension du territoire bâti se fait généralement au détriment des zones agricoles. Les années 90, bien que caractérisée par une faible croissance et par de fortes pressions à la baisse sur les prix dans la construction, n'y ont rien changé. Et même si une fraction ridiculement faible des constructions existantes est placée sous protection, les gens pensent pour la plupart que la LSP empêche tout développement et que l'activité du bâtiment est bridée. Or, aujourd'hui

comme hier, de nombreux édifices particuliers, certains d'importance nationale, sont menacés de destruction. Les milieux officiels manifestent en général peu de compréhension pour les constructions édifiées au cours du XX^e siècle.

Pour la LSP, 1999 aura été l'année d'un nouveau départ. Avec pour viatique une nouvelle charte, notre association est manifestement armée pour risquer ses premiers pas dans le 3^e millénaire. Nous sommes en permanence confrontés aux mutations de notre société et de notre espace. Répondre à ce défi ne peut consister uniquement à préserver et à défendre l'acquis, bien que cette attitude soit essentielle pour sauvegarder les ouvrages architecturaux de valeur. Ce que l'avenir exige de nous, c'est d'agir plus que de réagir. Nous devons tout mettre en œuvre pour communiquer à l'extérieur ce que sont nos centres d'intérêt et nos objectifs. Nos propositions doivent être clairement identifiables, et bien comprises dans la population.

Pour affirmer nos valeurs ces prochaines années, il nous faudra fournir un gros travail et si possible doubler d'efforts. La priorité des priorités est en l'occurrence de nous interroger sur l'effectif de nos membres. La tendance à la baisse doit de toute urgence être inversée, si nous entendons continuer d'être considérés comme un interlocuteur sérieux. A cet effet, il conviendra de mettre en œuvre des méthodes professionnelles; de leur côté, l'organisation faïtière et les sections devront prendre des initiatives concertées. Certains aspects de notre pratique quotidienne devront être revus de fond en comble. Si la LSP lance de nouvelles idées et propose de nouvelles perspectives, elle peut jouer un rôle moteur dans le travail de sensibilisation pour aménager notre environnement (bâti).

Annexe: bilan et comptes annuels

Le 1^{er} janvier 1999, nous avons introduit un nouveau plan comptable pour tenir la comptabilité de la LSP. C'est la raison pour laquelle les comptes présentent une autre structure que les années passées. Cette nouvelle présentation devrait améliorer la transparence comptable.

LIGUE SUISSE DU PATRIMOINE NATIONAL

COMPTES ANNUELS 1999

Bilan au 31 décembre

	1999	1998
	Fr.	Fr.
ACTIFS		
Actif circulant	5,829,117.61	5,998,906.06
Caisse, Poste, Banques	900,449.11	686,676.56
Placement à terme	200,000.00	100,000.00
Titres	3,856,623.00	3,713,464.00
Créances envers		
• des sections	50,900.00	262,456.00
• la vente de l'Ecu d'or	580,000.00	1,060,000.00
Débiteurs divers	13,734.15	13,465.75
Provision sur débiteurs	-1,000.00	-1,000.00
Débiteurs (impôts anticipés)	51,443.45	52,407.65
Prêts	125,000.00	100,000.00
Actifs transitoires	51,967.90	11,436.10
Actifs immobilisés	11,005.00	5.00
Immeubles	2.00	2.00
Mobilier	1.00	1.00
Bibliothèque	1.00	1.00
Médailles	1.00	1.00
Hardware et logiciels	11,000.00	0.00
	5,840,122.61	5,998,911.06
PASSIFS		
Fonds étrangers	5,830,555.35	5,955,795.45
Créanciers	89,503.95	57,534.50
Passifs transitoires	630.70	32,448.35
Part des sections de l'Ecu d'or	290,000.00	300,000.00
Provisions		
• pour subsides accordés	298,000.00	337,000.00
• pour projets de l'Ecu d'or	459,375.65	586,565.40
• pour renforcement du secrétariat	180,000.00	185,000.00
• pour actions diverses	51,169.25	7,764.70
Fonds		
• Fonds Rosbaud	2,573,244.35	2,489,720.70
• Fonds Prix Schulthess du Jardin	332,033.35	239,654.70
• Fonds d'actions	931,536.00	1,095,036.00
• Fonds Prix Wakker	200,000.00	200,000.00
• pour des fonds réservés	425,062.10	425,071.10
Fortune	9,567.26	43,115.61
• Report au 1. 1. 1999	43,115.61	
• Excédent de dépenses 1999	-33,548.35	
	5,840,122.61	5,998,911.06

Compte de recettes et de dépenses

	1999	1998
	Fr.	Fr.
RECETTES		
Cotisations des membres	324,969.00	333,764.00
Subvention fédérale	180,000.00	180,000.00
Part au produit de l'Ecu d'or	580,000.00	600,000.00
Dons et legs	305,850.85	380,316.35
Recettes financières (net)	39,744.65	85,125.95
Recettes diverses	4,168.70	2,569.60
Enlèvements		
• Enlèvement du fonds d'action	163,500.00	168,000.00
• Enlèvement du fonds		
Prix Schulthess du jardin	60,000.00	10,000.00
Enlèvement du fonds Rosbaud	4,504.55	2,291.35
• Enlèvement de la provision pour renforcement du secrétariat général	75,000.00	100,000.00
• Provisions dissoutes	2,552.95	14,955.00
Recettes	1,740,290.70	1,877,022.35
DÉPENSES		
Activités protection du patrimoine	660,909.80	604,189.85
Conseils et projets	175,736.45	200,280.75
Informations et relations publiques	351,743.20	349,396.35
Manifestations	115,783.10	36,109.15
Divers	17,647.05	18,403.60
Secrétariat	526,774.70	473,629.15
Charges de personnel	432,610.45	402,983.95
Autres dépenses	83,164.25	70,645.20
Amortissements	11,000.00	0.00
Autres dépenses d'exploitation	586,154.55	793,370.45
Organes de l'association et membres	22,016.80	37,958.40
Gestion comptable	19,751.45	15,647.60
Dépenses immeubles	2,352.80	56,115.95
Dotations à sections	284,000.00	300,143.60
Dotations aux fonds et provisions	257,303.90	380,561.35
Aquisition des moyens	729.60	2,943.55
Excédent de dépenses 1999	-33,548.35	
Excédent de recettes 1998		5,832.80
Dépenses	1,740,290.70	1,877,022.25



Reconnue d'utilité public
par le BROB

Approuvé par le comité centrale,
à l'intention de l'assemblée des
délégués, le 18 mars 2000

Les sections de la LSP présentent
leur activité détaillée dans leur
propre rapport annuel, disponible
aux adresses figurant en troisième
page de couverture de la revue.

Le président
Caspar Hürlimann
Le secrétaire général
Philipp Maurer